Nouveaux codes pénaux : Le Royaume-Uni renforce les capacités de la justice malienne

MALI

1880

L'information est l'oxygène des temps modernes

JEUDI 05 FEVRIER 2026

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Procès Paramount-Embraer

la dense plaidoirie de Me Mountaga Tall clôt les débats



9e session ordinaire du CESEC : De fortes recommandations attendues !



Coupe d'Afrique Militaire de Football : Le Mali pressenti pour accueillir la prochaine édition

COMMUNIQUÉ

DE LA BANQUE MALIENNE DE SOLIDARITÉ-SA

Objet : Renforcement de la Continuité d'Activité - Tests de Robustesse de l'exercice 2025

Dans le cadre de son engagement continu pour assurer la sécurité de ses opérations et marquer notre résilience et conformément aux exigences réglementaires notamment les dispositions de la circulaire numéro 04-2017/CB/C relative à la gestion des risques, la Banque Malienne de Solidarité, société anonyme avec conseil d'administration, au capital social de 68 055 020 000 Fcfa, a mené sur son site de repli délocalisé avec succès ses tests annuels de robustesse sur son Plan de Continuité d'Activité (PCA) pour l'année 2025. Ces exercices, cruciaux pour la stabilité financière, visent à garantir la fiabilité des services essentiels et la protection des actifs de nos clients face à toute perturbation majeure.

Objectifs des tests :

Validation des scénarios : Maintien des fonctions vitales (Paiements (virements, transferts, MAD, activités monétiques, ouvertures de comptes, mise en place de crédit, etc.) et Évaluation de la performance face à des risques opérationnels critiques (incidents cyber, pannes d'infrastructures majeures, etc.).
Ces tests confirment notre capacité à protéger les intérêts de nos clients et visent à renforcer la stabilité financière de la Banque.

1 Description des Tests :

Nos tests incluent des analyses d'impact approfondies et simulent divers scénarios de crise (cyberattaques, pannes majeures, catastrophes naturelles).
Nous vérifions l'efficacité de nos procédures de reprise, la performance de nos infrastructures de secours (sites alternatifs, sauvegardes) et la réactivité de nos équipes.

2 Fonctions Critiques :

L'objectif est de maintenir un niveau de service minimal acceptable pour nos fonctions vitales (paiements, gestion des comptes, crédits) dans les délais définis.

3 Résultats et Améliorations :

Les tests ont confirmé la réactivité des équipes et la performance de nos infrastructures de secours. Les résultats des tests, documentés et analysés, permettent d'identifier des axes d'optimisation.
Des ajustements seront apportés au PCA pour renforcer nos dispositifs, assurant ainsi une adaptation constante à un environnement des risques en évolution continue.

4 Communication et Surveillance :

Tests menés sous l'égide de la Direction des Risques de la BMS-sa, les conclusions seront partagées avec la Direction Générale, le Conseil d'Administration et nos auditeurs internes.

Aussi, nous maintiendrons un dialogue permanent avec les autorités de supervision (BCEAO/ Commission Bancaire) sur l'évolution de notre dispositif.

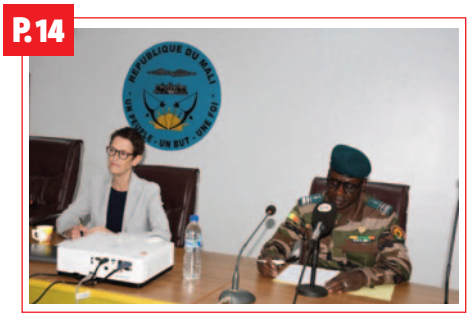
5 Conclusion :

Ces exercices réguliers témoignent de notre engagement indéfectible et notre résilience à assurer la sécurité et la pérennité de nos opérations, renforçant la confiance de nos clients et de nos partenaires.

La Banque Malienne de Solidarité-SA.

Sommaire «







Une /
Procès Paramount-Embraer : la dense plaidoirie de Me Mountaga Tall clôt les débats. **P.4**

Brèves /
Explosifs, drogues et denrées frauduleuses : Les Douanes maliennes en première ligne10 **P.10**
Protection des données : L'APDP lance ses activités statutaires 202610 **P.10**
La promesse de digitalisation de la Transition au Mali : Entre espoirs déçus et avantages fiscaux pour l'énergie solaire11 **P.11**

Actualité /
Nouveaux codes pénaux : Le Royaume-Uni renforce les capacités de la justice malienne14 **P.14**
Fin des restrictions de carburant Jet A1 : Un soulagement pour le transport aérien et la mobilité au Mali16 **P.16**

Politique /
9e session ordinaire du CESEC : De fortes recommandations attendues !19 **P.19**
Alliance des États du Sahel : Le serment des terres oubliées21 **P.21**
Gao : Le Gouverneur rappelle à l'ordre les nominations des autorités locales23 **P.23**

Culture & société /
Mali : Quand la délinquance s'enracine et fait vaciller la société27 **P.27**

International /
Les étoiles éclairent la coopération sino-algérienne, mutualisme et gagnant-gagnant : Lancement réussi par la Chine du satellite de télédétection Algérie-3B29 **P.29**
Infrastructures, e-commerce, talents : La Chine au cœur de la transformation numérique africaine31 **P.31**

Sport /
Coupe d'Afrique Militaire de Football : Le Mali pressenti pour accueillir la prochaine édition33 **P.33**

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Gérant :** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef :** .....
- **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamoko B. Keïta, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick Wogo, Maffenin Diarra, Bockoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa Ly, journaliste correspond à Dakar
- **Service Commercial :** Youssouf Diarra
- **Secrétariat :** Fatou Sissoko



Procès Paramount-Embraer la dense plaidoirie de Me Mountaga Tall clôt les débats

Hier, mercredi 4 février 2026, ce sont 4 avocats qui se sont succédés en ce dernier jour du mégaprocès de l'affaire Paramount Embraer, commencée depuis le 22 décembre 2025. De mémoire, de magistrats, d'avocats ou de justiciables, jamais, un procès n'a autant duré dans l'histoire récente du Mali.

Maître Sekou Oumar Barry, pour le compte du général Bemba Moussa Keïta, Yeribéré Ouelegem et Moussa Idrissa Maiga, conseils de Aminata Doho et de Bougadari Bah, se sont succédé à la barre pour démontrer de façon logique, claire et percutante, l'innocence de leurs clients.

Puis, vint le tour de Maître Mountaga Tall, le dernier avocat de la défense, dont l'intervention devait clôturer les débats. Au cours de sa plaidoirie, qui a duré exactement une heure de temps, 60 minutes chrono, Maître Mountaga Tall a d'abord indiqué son souhait d'intervenir sur trois points de droit ou de fait repris dans leur réplique par la partie civile ou par le ministère public.

Ainsi, il a indiqué que bien que l'arbitrage soit possible et légal, il était absolument inopportun de l'envisager en l'occurrence à cause de sa complexité et surtout de sa longueur, alors même que les soldats mouraient sur le terrain des opérations. Il fallait trouver une solution légale, mais pratique et rapide. D'où le recours à l'avenant.

En second lieu, Maître Tall a indiqué que la partie civile elle-même réclame, au titre de la réparation du préjudice subi, la somme de 18 milliards de FCFA, dont onze milliards dans le volet Paramount et sept autres milliards.

Mais voilà, affirme-t-il, que les 11milliards réclamés dans le cadre de Paramount ne pouvaient en aucun cas concerner le Colonel-major Nouhoum Dabitao qu'il défend, dès lors que celui-ci n'est absolument pas concerné par le dossier Paramount. Il reste les 7 milliards qui ont été payés 9 mois après la fin des fonctions.

Donc, le fait, pour lui, d'avoir signé un ordre de mouvement n'a engendré aucun préjudice financier pour l'État. Et il a été démontré que cet ordre de mouvement était légal.

Le troisième point évoqué par Maître Tall, est, selon lui, l'impossibilité de poursuivre Nouhoum Dabitao pour complicité, alors même qu'il n'y a pas d'auteur principal. Il a procédé à un seul paiement, prévu par le contrat initial signé alors qu'il n'était pas en fonction, et l'a

payé lorsque Abdullaye Idrissa Maiga, dont l'intégrité n'a jamais été mise en cause, était ministre de la Défense, et qui n'est pas poursuivi.

Pas de complicité sans auteur principal. Ainsi est le droit et la loi, selon Maître Mountaga Tall qui s'est ensuite intéressé à ce qu'il a appelé le parcours exceptionnel et impressionnant de l'ensemble des accusés, de Hauts responsables militaires ou experts de la finance.

C'est alors qu'il a indiqué ne s'être pas encore penché sur le cas personnel du colonel Major Dabitao, qui, pour lui, a aussi un parcours enviable.

Pionnier jusqu'au niveau d'intendant, choix du prytanée militaire, alors même qu'il pouvait vivre dans ce qu'il a appelé le cocon familial, mais surtout brillant et premier partout. Ce qui peut être témoigné par, entre autres, Amadou Aya Sanago, Mamadou Sinko Coulibaly ou Daouda Ali Mohamedine. Il a occupé des responsabilités financières au niveau de plusieurs régions militaires sans jamais être accusé d'avoir perdu ou faire perdre à l'État le moins de centime.

Au Commissariat des armées, le colonel Nouhouho Davitao a pu mettre en application c'est à quoi il avait pensé et est aujourd'hui l'auteur des galons thermocollés que portent nos soldats et officiers, l'auteur du concept et du logo FAMa, dont tous les Maliens sont aujourd'hui fiers, et le concepteur des projets Soutra et Dunkafa. Élu premier questeur de l'Assemblée nationale, il a ensuite décidé de démissionner volontairement.





Maître Tall dira alors qu'au-delà des hommes et de son client, la session actuelle aura un impact sur la vie judiciaire de notre pays, tant elle est symbolique et restera comme la première audience des chambres après la suppression de la Cour d'assises au Mali. Et a-t-il dit : les Maliens se demanderont si la révolution des textes a été suivie par la révolution des mentalités. Indiquant que lui-même n'a pas la capacité et la force d'être magistrat ou médecin, il a rappelé la difficulté extrême de juger avant de réaffirmer sa croyance à la justice et surtout le rôle et régulateur et social de la justice.

Revenant aux accusés, Maître Tall a dit que le Mali a besoin de l'expérience de ces femmes et de ces hommes qui ont plutôt leur place dans les écoles militaires ou dans les universités, mais pas en prison. Ajoutant qu'il sait que l'expérience, de façon générale, est devenue pour certains au Mali un gros mot Mais, a-t-il dit, l'expérience ne s'achète pas, ne s'enseigne pas. C'est un vécu dont on peut tirer le plus grand profit.

L'avocat a ajouté qu'il sait aussi au Mali existent 3 défauts graves qui ne sont pas pardonnés : la compétence et l'intégrité. Mais Maître Tall a dit : Je tairai le troisième défaut.

Si ces chefs militaires qui sont devant nous n'étaient pas recommandables, nous n'aurions pas eu d'armée aujourd'hui. En témoignent le respect et la différence des chefs militaires actuels qui sont passés ici, devant cette Cour. Maître Tall, avant de terminer, a tenu à saluer la partie civile et le ministère public qui ont été courtois à l'égard de tous, mais qui ont surtout tenu des propos, des compliments à son égard.

Il a estimé qu'il n'a aucun mérite particulier pour mériter ces hommages, car a-t-il dit, avec le temps, il ne plaide plus pour les honoraires, même si les honoraires ne rétribuent jamais un avocat, mais l'honorent. Ces honoraires, il ne les demande pas pour plaider, parce que maintenant, a-t-il dit, je plaide pour mes convictions et pour mon serment. Je plaide pour l'honneur et la vie de l'autre et plus pour vivre.

Je plaide pour ma religion et pour la démocratie et la liberté. Ajoutant qu'il ne peut avoir certains comportements parce que ceux de la « promotion Maître Mountaga Tall et du club des amis » qui ont cheminé ensemble ont été ou sont ministres, députés, gouverneurs, officiers supérieurs, commissaires, chefs de juridiction, avocats, notaires. Il est obligé alors de prendre de la hauteur quand il vient plaider.

Parlant de Daniel Tessougué et de Louis Bastid, qui ont été longuement cités, Maître Tall a dit qu'on pourrait ajouter à ces deux Amidou Diabaté. Tous ont cru à un projet pour la justice au Mali.

Ensuite, Maître Tall a remercié ses confrères avocats pour le grand respect qu'ils lui ont porté pendant toute cette session et s'est dit rassuré par l'avenir du barreau. S'agissant de la chambre, il a salué avec insistance la courtoisie du président des autres membres vis-à-vis des accusés.

L'écoute attentive des avocats et des accusés, même si des frustrations ont été constatées, l'exemplarité de la collégialité et surtout, ils ont tenu sans dormir en salle.

Me Tall a finalement salué l'assistance qui, même la mort dans l'âme, à aucun moment, n'a failli : zéro remontrance à son égard.

Le Nil est arrivé au Caire a proclamé Me Tall : Vous allez délibérer. Vous allez délibérer en tenant compte de ce qu'enseigne, notre culture, l'Europe ancienne, mais de ce qu'enseignent aussi bien la Bible que le Coran.

Mais avant de juger, trois voix vont vous parler. Celle de la raison d'Etat, celle de votre conscience et celle de votre serment.

Pour conclure, Me Tall a dit : Jugez en âme et conscience et dormez du sommeil du juste.

À la fin de cette plaidoirie, tous les avocats se sont levés pour serrer la main de leur doyen. Cette séquence a marqué la fin des plaidoiries et il ne restait plus au président qu'à appeler un par un les accusés pour leur dernier mot.

Et tous ont affirmé leur foi, leur confiance en la justice de leur pays, leur confiance en la Chambre et leur espoir de voir leur honneur lavé

Ils seront fixés sur leur sort le vendredi 6 février à 10 heures.

Moctar Sow

▪ Dr Madou DIALLO ▪



Plaisir d'avoir reçu en audience Dr Omar Ahmed ABENZA, Director of Global and Field Programs at CIVIC, accompagné de M. Tahirou DOUNDA, Directeur Sahel, et de M. Oumar ARBY, Coordinateur des programmes Afrique.
Center for Civilians in Conflict (CIVIC) est une ONG internationale basée à Genève, dédiée à la protection des civils dans les conflits armés.



▪ Abdoul Momini Bokoum



ALERTE INFO !!!
Conakry — À peine nommé Garde des Sceaux, ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Ibrahima Sory II Tounkara a livré sa toute première réaction, marquée par une profonde émotion, une gratitude appuyée envers les autorités de la cinquième république et un sens aigu des responsabilités qui l'attendent à la tête d'un département stratégique.
« La joie est immense, vraiment grandiose », a déclaré le nouveau ministre, visiblement ému. Profitant de l'occasion, il a d'abord tenu à rendre grâce à Dieu, « le Créateur, le Tout-Puissant », avant d'adresser ses remerciements au Président de la République pour la confiance placée en sa personne. Il n'a pas manqué d'associer à ces marques de reconnaissance le Premier ministre, chef du gouvernement, qui l'a proposé pour occuper cette fonction clé.
Conscient du poids de la charge qui lui incombe, Ibrahima Sory II Tounkara a reconnu que l'émotion ressentie rendait les mots parfois difficiles à trouver. « Quand l'émotion est grande, les mots deviennent rares », a-t-il confié, tout en priant Dieu de l'aider à mener à bien cette « lourde mission » au service de la justice et des droits de l'Homme.
Interrogé sur ses priorités à la tête du ministère après son installation, le nouveau Garde des Sceaux s'est voulu prudent. Il a rappelé le caractère hautement stratégique du département de la Justice, soulignant que, dans ce secteur, « tout est priorité ». Parmi les défis identifiés, il a néanmoins évoqué la question des ressources humaines, notant que la magistrature guinéenne est aujourd'hui vieillissante, ce qui constitue déjà un chantier majeur.
Toutefois, Ibrahima Sory II Tounkara a estimé qu'il était prématuré de décliner un programme précis. « Je viens d'être nommé. Je m'apprête à recevoir une feuille de route dans laquelle ma mission sera définie », a-t-il expliqué, insistant sur la nécessité d'attendre ce cadre officiel avant de se prononcer plus en détail sur ses orientations et actions futures.
Cette première prise de parole du nouveau ministre de la Justice donne ainsi le ton d'un mandat placé sous le signe de l'humilité, de la reconnaissance institutionnelle et de la conscience des nombreux défis à relever pour renforcer l'État de droit et la protection des droits humains en Guinée.
West africa TV



▪ Lumière De Kouroulamini



Sans le président Konaré Fomba Oumar ne ferait pas le boss aujourd'hui. On l appellerait, Miché ni la CraieMougou

Commune Urbaine de Mopti

CUM || Le Ministre de la Défense en visite officielle à Mopti

Le Ministre de la Défense et des Anciens Combattants, le Général de Corps d'Armée Sadio CAMARA, a effectué ce vendredi 30 janvier 2026, une visite officielle dans la ville de Mopti, à la tête d'une forte délégation.

À son arrivée, il a été accueilli par le Gouverneur de la Région de Mopti, le Général de Brigade Daouda DEMBÉLÉ, en présence du Maire de la Commune Urbaine de Mopti, El-Hadj Issa KANSAYE, ainsi que des autorités administratives, militaires et communales.

Dans le cadre de cette visite, la délégation ministérielle a rendu une visite de courtoisie aux notabilités traditionnelles, au vestibule du chef de village, avant de se rendre chez l'Imam de la Grande Mosquée de Mopti.

Nous y reviendrons.



MOTIVATION

#CEDEAO : NOUVEAU SIÈGE DE LA CEDEAO CONSTRUIT PAR LA CHINE

Bâti sur une superficie de 7 hectares et situé le long de la route de l'aéroport d'Abuja, l'édifice est actuellement achevé à 96 %. Baptisé « l'œil de l'Afrique de l'Ouest », le nouveau complexe du siège de la Cédéao est entièrement financé et construit par la République populaire de Chine par l'intermédiaire de l'Agence chinoise de coopération internationale au développement (China Aid).

#leGrin



TÉLÉ MALI

La réponse du Ministre de l'administration territoriale et de décentralisation à la lettre de la synergie des syndicats de l'éducation signataires du 15 octobre 2016 relative à la mesure de suspension des salaires des enseignants de Kidal et de Menaka.



MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DE LA DECENTRALISATION
SECRETARIAT GENERAL

RÉPUBLIQUE DU MALI
UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

Bamako, le 28 JAN 2026

000132
N° 2026 - _____/MATD-SG

Le Ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation

A

Messieurs les Secrétaires Généraux des Syndicats de l'Education signataires du 15 octobre 2016

Réf : Votre Lettre n° 2026-001/SES du 02 janvier 2026
Objet : « Suspension des mesures prises au niveau de la Région de Kidal et de Menaka »

Par lettre ci-dessus citée en référence, vous aviez sollicité mon intervention pour la levée des mesures de suspension de salaires prises par les autorités régionales de Kidal et Ménaka contre les enseignants absents à leurs postes dans lesdites localités.

Comme suite, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que la levée des mesures de suspension de salaires a été déjà prise grâce aux actions entreprises au niveau des Gouverneurs compétents.

Le dénouement heureux de cette situation rentre dans le cadre de la pérennisation du dialogue entre mon département et les partenaires sociaux en vue de trouver des solutions appropriées aux problèmes qui se posent.

Je vous réitère ma disponibilité à œuvrer ensemble pour le retour de l'ensemble des enseignants concernés à leurs postes respectifs.

Je vous remercie de votre bonne collaboration.

Ampliations :
- CT A. MAHAMANE .....1 ;
- DNFPCT.....1 ;
- Gouv Kidal.....1
- Gouv Ménaka.....1
- Chrono.....1.

P/Le Ministre/PO,
Le Secrétaire Général,

Adama SISSOUMA
Chevalier de l'Ordre National
Médaillé d'Honneur de l'Administration du Territoire

ORTM2

Actualité AES : URGENT, les États-Unis acceptent le modèle de gouvernance des pays de l'AES et entendent collaborer avec eux en respectant leur souveraineté??????

Les États-Unis ont annoncé un changement capital de leur politique à l'égard du Burkina Faso, du Mali et du Niger, trois pays d'Afrique de l'Ouest engagés dans une lutte contre le terrorisme. Ces États, membres de l'Alliance des États du Sahel (AES), ont récemment rompu leurs accords militaires avec la France dans le but d'affirmer leur souveraineté nationale et de redéfinir leurs partenariats stratégiques au grand bonheur de leur peuple.

Dans ce cadre, une délégation américaine se prépare à se rendre à Bamako, la capitale du Mali, afin de transmettre le « respect des États-Unis pour la souveraineté du Mali » et de tracer une « nouvelle voie » dans les relations bilatérales. Washington entend ainsi dé-

passer ce qu'il qualifie « d'erreurs politiques passées » et poser les bases d'une coopération renouvelée.
Les États-Unis se disent également disposés à collaborer avec les autres pays de l'AES, notamment le Burkina Faso et le Niger, autour d'intérêts communs, en particulier dans les domaines de la sécurité et de l'économie.
Bobo Dioulasso Afferage
Avec L'Info en Clair
Voir clair dans l'info.
*Tu veux être parmi les premiers informés ? Abonne-toi à notre chaîne Telegram et reçois l'info en direct, sans filtre. Clique ici : * https://t.me/LInfoenClair
https://t.me/+Xw644TinShs0YjM8
*Chaîne WhatsApp: * https://whatsapp.com/channel/0029Va95UEQADTODLmsOiQ3X
*_Après avoir cliqué, appuyez sur "#Suivre" pour rester abonné à la chaîne_*
*Sur tikitok en cliquant ici * https://vm.tiktok.com/ZNdS7hp2T/
Groupe telegram https://t.me/+HctFNY-e_ysyODJk
*Suivre la chaîne L'Info en Clair sur youtube https://youtu.be/wARzF5W4E4o
https://www.facebook.com/profile.php?id=100079962267095...
Marre des fake news ? Rejoins la communauté L'Info en Clair ! Abonnes-toi et montre que tu choisis l'info vérifiée.



Casimir Sangala



Guinée : le juge Ibrahima Sory Tounkara 2 qui a dirigé le procès du massacre du 28 septembre 2009 promu Ministre de la justice.

Kadhafi Diakité officiel



Norinco : Montée en puissance des Forces Armées Maliennes
L'armée malienne recrute, forme, s'équipe et combat incessamment.
En septembre dernier les FAMa ont reçu des équipements militaires chinois, dont des lance-roquettes multiples SR-5 et des blindés modernes, marquant une nouvelle étape dans la modernisation des Forces armées maliennes. Ces matériels, conçus pour des frappes précises et une meilleure protection sur le terrain, renforcent la capacité opérationnelle de l'armée face aux groupes armés.
Dans ce cadre, le jeune officier Nouhoum SYNAYOKO, spécialiste en artillerie, a suivi une formation avancée pour la manipulation de ces engins lourds et participe déjà aux opérations sur le terrain.
Vive les FAMa



Lumière De Kouroulamini



Le président Konaré a toujours su que le seul remède contre les panafricains et le panafricainisme est le silence... Ils vont tourner tourner, ils vont revenir à la source....

Explosifs, drogues et denrées frauduleuses : Les Douanes maliennes en première ligne



Lans le cadre des célébrations de la Journée internationale de la Douane (JID) 2026, les services des Douanes maliennes ont redoublé d'efforts pour renforcer leurs opérations de surveillance. Cette initiative a récemment abouti à deux saisies majeures en moins d'une semaine, démontrant ainsi l'engagement des forces de l'économie dans la lutte contre le trafic illicite et l'insécurité.

Le 31 janvier 2026, la Brigade Mobile d'Intervention (BMI) a effectué une saisie d'une importance capitale. Au cours d'un contrôle de routine sur un car de transport à Banankabougou, les agents des Douanes ont mis au jour une cargaison clandestine comprenant 1 000 détonateurs électriques, un matériel sensible dont l'utilisation détournée représente une menace directe pour la sécurité nationale, ainsi que 24 800 comprimés de Tramadol, un puissant antalgique détourné en drogue alimentant les réseaux de criminalité organisée.

Quelques jours auparavant, le 26 janvier, la Brigade Fluviale a également brillé à Samaya en interceptant un fourgon transportant 500 cartons, soit 5 000 kg de viandes fraîches de volaille d'origine brésilienne. Cette marchandise a été saisie pour violation des régulations sanitaires et commerciales en vigueur, représentant ainsi un risque sanitaire majeur pour les consommateurs maliens et une concurrence déloyale pour les aviculteurs locaux.

La direction des Douanes a chaleureusement félicité les agents responsables de ces saisies pour leur professionnalisme, leur vigilance et leur efficacité. Elle les a encouragés à maintenir ce niveau d'engagement afin de protéger efficacement la population et l'intégrité du territoire national face aux nouvelles menaces émergentes.

Ces récentes opérations de saisie soulignent le rôle crucial des Douanes maliennes, non seulement en tant que collecteurs de recettes, mais surtout en tant que premier rempart de la sécurité publique et de la santé des citoyens. Elles illustrent l'engagement constant des autorités douanières à faire respecter la loi et à lutter contre les activités illégales qui compromettent la tranquillité et le bien-être de la société malienne.

En conclusion, les Douanes maliennes réaffirment leur détermination à assurer la sécurité et la santé de tous les citoyens en intensifiant leurs actions contre le trafic illicite et les pratiques commerciales frauduleuses.

Fatou Sissoko

Protection des données : L'APDP lance ses activités statutaires 2026



L'Autorité de Protection des Données à caractère Personnel (APDP) a entamé sa première session ordinaire de l'année conformément à l'article 39 de la Loi n°2013-015 du 21 mai 2013 modifiée. Cette session, débutée le lundi 02 février 2026, durera dix jours pendant lesquels les membres de l'APDP se pencheront sur les enjeux cruciaux de la vie numérique et de la vie privée des citoyens.

Cette réunion revêt une importance stratégique majeure car elle lance les activités statutaires de l'Autorité pour l'exercice 2026. Elle constitue le cadre privilégié pour examiner en profondeur les dossiers de mise en conformité soumis par les organismes publics et privés. Plus de 500 dossiers sont inscrits à l'ordre du jour, ce qui témoigne d'une prise de conscience croissante des responsables de traitement et d'une surveillance renforcée de l'Autorité.

Les points clés de cette session incluent la définition des "Pays Sûrs" afin de fixer la liste des États disposant d'un niveau de protection adéquat pour les transferts de données internationaux, la fermeté face aux manquements avec l'étude de dossiers de procédures de sanction, et la réponse pénale avec l'examen d'une proposition de dénonciation d'infractions graves auprès du parquet.

Au-delà des aspects contentieux et administratifs, cette session sert de guide pour l'année en cours. Les membres de l'Autorité devront valider le programme annuel de contrôle pour identifier les secteurs et entreprises soumis à des vérifications inopinées ou programmées, ainsi que le programme annuel d'activités pour définir les priorités de sensibilisation et de régulation de l'APDP.

En prenant en charge ce chantier législatif et administratif, l'APDP réaffirme son rôle de protecteur des libertés individuelles dans un environnement numérique en constante évolution. Les décisions prises lors de ces dix jours de travaux auront un impact direct sur la collecte, le stockage et la protection des données des citoyens sur l'ensemble du territoire.

Fatou Sissoko

La promesse de digitalisation de la Transition au Mali : Entre espoirs déçus et avantages fiscaux pour l'énergie solaire

Depuis l'avènement de la Transition au Mali, une des promesses phares des autorités en place a été la digitalisation tous azimuts, présentée comme un rempart contre la corruption et les détournements de ressources. Cependant, malgré l'enthousiasme initial, il est aujourd'hui clair que cette mesure est loin d'avoir atteint ses objectifs, notamment en ce qui concerne la digitalisation des opérations de paiement dans les services municipaux, judiciaires et de police.

En effet, les canaux traditionnels d'accès aux documents administratifs ainsi que les opérations de légalisation de pièces continuent de résister à la digitalisation, laissant place à des pratiques parfois douteuses. Les numéros de téléphone destinés à la collecte des recettes publiques sont souvent mis de côté au profit de l'informel et de l'affairisme.

Parallèlement, une bonne nouvelle semble se profiler pour les importateurs et commerçants de panneaux solaires au Mali. En effet, des informations bien renseignées indiquent une baisse significative des droits de douane sur ces produits très demandés dans un contexte de déficit électrique causé par la diminution des ressources hydrauliques. Cette baisse, approchant les 30%, rend l'importation de panneaux solaires plus accessible, avec des prix plus attractifs pour les consommateurs maliens.

Cette mesure devrait favoriser une transition massive vers l'énergie solaire, soulageant ainsi le réseau électrique national d'une partie de sa charge. Cependant, il est important de noter que les réductions d'impôts accordées au Mali n'ont pas toujours entraîné une baisse équivalente des prix à la consommation, laissant planer un doute sur les réels bénéficiaires de ces avantages fiscaux.

En conclusion, la digitalisation des services publics au Mali reste un chantier en cours, tandis que la baisse des droits de douane sur les panneaux solaires offre de nouvelles perspectives pour le secteur de l'énergie renouvelable dans le pays. Il reste à voir comment ces mesures impacteront concrètement la vie quotidienne des Maliens et l'évolution du paysage économique dans les mois à venir.

Moussa Diarra





CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE

CANAM

REPUBLIQUE DU MALI

certifiée ISO9001 v.2015

RAMU

Régime d'Assurance Maladie Universelle





La SANTE accessible à CHAQUE Malien



GALA DE LA FÊTE DU PRINTEMPS 2026

CMG
CHINA MEDIA GROUP

Nouveaux codes pénaux : Le Royaume-Uni renforce les capacités de la justice malienne



Dans un contexte marqué par de profonds défis sécuritaires, institutionnels et judiciaires, le Royaume-Uni renforce son soutien au Mali à travers l'appui à une série de formations consacrées au nouveau Code pénal et au nouveau Code de procédure pénale. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du programme ISF Sahel, mis en œuvre par le Centre de Genève pour la gouvernance du secteur de la sécurité (DCAF), avec l'appui de l'Ambassade du Royaume-Uni.

Destinées aux magistrats militaires et civils, ainsi qu'aux greffiers de la Direction de la Justice Militaire (DJM), ces sessions de formation visent à accompagner l'entrée en vigueur et l'application effective des nouveaux textes juridiques adoptés par le Mali. Elles constituent un levier essentiel pour renforcer les capacités des acteurs judiciaires face à l'évolution du cadre légal et aux exigences croissantes en matière de justice pénale.

L'un des objectifs majeurs de ces formations est de renforcer la compréhension des innovations introduites par le nouveau Code pénal et le nouveau Code de procédure pénale. Ces réformes ambitieuses apportent des changements substantiels, tant sur le fond que sur la forme, en modernisant les infractions, les peines, les procédures d'enquête, de poursuite et de jugement, tout en intégrant davantage les principes liés aux droits humains et aux garanties judiciaires.

Au-delà de l'aspect technique, les sessions visent également à promouvoir une approche harmonisée entre les acteurs civils et militaires de la justice. Dans un contexte où les

juridictions militaires sont appelées à jouer un rôle accru, notamment dans la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée, il est essentiel d'assurer une lecture commune des textes et une cohérence dans leur mise en œuvre. Cette synergie contribue à prévenir les divergences d'interprétation et à renforcer la crédibilité de l'institution judiciaire.

Par ailleurs, les formations mettent un accent particulier sur l'amélioration de l'application des nouveaux textes face aux défis contemporains, notamment le terrorisme, la criminalité transnationale organisée et la protection des droits humains. Elles offrent un cadre d'échanges permettant aux participants d'analyser des cas pratiques, de partager leurs expériences et de mieux appréhender les équilibres délicats entre impératifs sécuritaires et respect des libertés fondamentales.

À travers cet appui, le Royaume-Uni réaffirme son engagement constant en faveur du renforcement de l'État de droit au Mali. Une justice efficace, professionnelle et crédible demeure en effet un pilier indispensable de la stabilité durable, de la lutte contre l'impunité et de la restauration de la confiance des citoyens dans les institutions publiques.

En soutenant la montée en compétence des magistrats et des greffiers, cette initiative contribue à consolider les bases d'un système judiciaire plus performant, capable de répondre aux attentes de la population tout en respectant les normes nationales et internationales. Elle illustre également la volonté des partenaires internationaux d'accompagner le Mali dans ses réformes structurelles, au service d'une paix durable et d'une gouvernance fondée sur le droit.

Karamoko B Keita



Fin des restrictions de carburant Jet A1 : Un soulagement pour le transport aérien et la mobilité au Mali



Les Aéroports du Mali ont officiellement annoncé la levée des mesures de limitation de l'approvisionnement en carburant Jet A1 à l'Aéroport international Président Modibo Keïta–Sénou. L'information a été rendue publique à travers une note signée le 30 janvier 2026 par le Colonel-Major Lassina Togola, Président-Directeur Général des Aéroports du Mali. Cette décision, effective immédiatement et valable jusqu'à nouvel ordre, fait suite à une amélioration significative des stocks au niveau du dépôt HRS de la plateforme aéroportuaire.

Désormais, l'ensemble des compagnies aériennes opérant à Bamako peut se ravitailler sans aucune restriction, mettant ainsi fin à une période de tension qui avait nécessité des mesures temporaires de gestion rationnelle du carburant. Cette évolution positive constitue un tournant majeur pour la fluidité du trafic aérien, tant sur les vols commerciaux que sur les liaisons régionales et internationales.

Au-delà des considérations techniques, la levée de ces restrictions revêt une importance capitale pour la mobilité des personnes et le transport des biens. Le transport aérien joue un rôle stratégique dans un pays de grande superficie comme le Mali, où il facilite les déplacements rapides des voyageurs, des opérateurs économiques, des acteurs humanitaires et des membres de la diaspora. Il demeure également un maillon essentiel pour l'acheminement de marchandises sensi-

bles, de produits périssables, de médicaments, de matériel industriel et de fret à haute valeur ajoutée. Dans sa note, le PDG des Aéroports du Mali a tenu à saluer la résilience, le professionnalisme et la coopération exemplaire de l'ensemble des acteurs impliqués durant cette phase délicate. Il a notamment remercié les membres du Pool Aviation, les partenaires pétroliers, les Forces Armées Maliennes (FAMa) pour leur appui logistique, ainsi que les compagnies aériennes, qui ont su adapter leurs opérations afin de garantir la continuité du trafic et limiter les désagréments pour les usagers.

Cette synergie entre les institutions publiques, les partenaires techniques et les opérateurs privés a permis d'éviter des perturbations majeures du trafic aérien, tout en préservant la sécurité des vols et la régularité des liaisons. Elle illustre la capacité des acteurs du secteur à faire face collectivement aux contraintes, dans l'intérêt supérieur des voyageurs et de l'économie nationale.

La reprise normale de l'approvisionnement en Jet A1 renforce ainsi la fiabilité opérationnelle de la principale porte d'entrée aérienne du pays. Elle contribue à restaurer la confiance des compagnies aériennes, à soutenir les échanges commerciaux et à consolider le rôle du Mali comme hub aérien régional.

En mettant fin à ces restrictions, les Aéroports du Mali réaffirment leur engagement à garantir un service aéroportuaire efficace, sûr et continu, au service de la libre circulation des personnes et de leurs biens, pilier essentiel du développement économique et de l'intégration du pays dans les échanges régionaux et internationaux.

Yacouba Ongoiba



OCLEI

OFFICE CENTRAL DE LUTTE CONTRE
L'ENRICHISSEMENT ILLICITE



Institution nationale de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite

2019 à 2022 en chiffres

23 dossiers transmis à la justice

Pour un montant de **23, 918 MILLIARDS FCFA**

- 123 grandes activités de sensibilisation organisées
- 9 838 personnes directement touchées
- 1 967 déclarations de biens traitées
- 8 protocoles d'accord de coopération internationale signés
- 4 études faites sur la corruption et l'enrichissement illicite au Mali

Dénoncez gratuitement les faits de corruption et d'enrichissement illicite

NUMÉRO VERT : 80 00 22 22

BAMAKO, Hamdallaye ACI 2000, Rue 390, Place CAN
(+223) 20 29 12 29 / Boîte Postale : E3977
contact@oclei.ml www.oclei.ml

9è session ordinaire du CESEC : De fortes recommandations attendues !



Les travaux de la 9 session ordinaire de la 6 mandature du Conseil économique, social, environnemental et culturel (CESEC), étaient présidés par Yacouba Kalité le lundi 2 février 2026, à Koulouba au siège de l'institution. C'était en présence de plusieurs membres du gouvernement, du président du Conseil national de Transition (CNT), Malick Diaw, des présidents des autorités administratives indépendantes, des chambres consulaires, du directeur général des Douanes ainsi que du commandant de l'École de guerre du Mali et de plusieurs personnalités de marque.

Le thème retenu pour cette session est : « Culture et Éducation au Mali : deux socles, mais aussi deux défis pour un développement économique et social harmonieux ». À travers une analyse croisée des secteurs de la culture et de l'éducation, les travaux ambitionnent d'inspirer les décideurs publics et de formuler des recommandations opérationnelles en cohérence avec les objectifs de développement du pays.

À l'entame de ses propos, le Président du Conseil économique, social, environnemental et culturel Yacouba Kalité a réaffirmé au président de la Transition, le général d'armée, Assimi, l'engagement et la détermination de son institution à accompagner la refondation de notre pays. « Le thème que nous avions choisi pour cette session est à la fois ambitieux et essentiel, Culture et Éducation au Mali : deux socles, mais aussi deux défis pour un développement économique et social harmonieux. Ce choix n'est pas fortuit. La culture est l'âme de notre nation. L'éducation quant à elle est le levier le plus puissant de toute transformation durable. Mais ces deux domaines sont également confrontés à des défis majeurs qui sont entre autres l'insécurité dans plusieurs parties du pays qui porte un coup dur à la scolarisation, le déficit d'infrastructures, le faible taux d'alphabétisation, la marginalisation des langues nationales dans l'enseignement, les réalités socio-économiques et culturelles du pays. C'est à ces questions cruciales et à bien d'autres que cette session va s'atteler. Le Mali nouveau que nous construirons ensemble ne peut se contenter que de croissance économique sans âme ni identité. Le Mali refondé que nous voulons ne peut se bâtir sans éducation de qualité, accessible, pertinente et porteuse de nos valeurs profondes », a-t-il précisé.

Dans son intervention, le ministre de l'artisanat, de la culture, de l'industrie hôtelière et du tourisme, Mamou Daffé, a souligné que la tenue de cette session en cette période est un signal fort du Président de la Transition. « Faire de la culture le pilier du Mali kura, de la culture le socle de la paix, de l'unité et de la souveraineté, la symbolique est très forte. »Le choix est fondamental car une nation qui se refonde ne commence pas par les infrastructures et les chiffres. Elle commence par ce qu'elle transmet, ce qu'elle valorise, ce qu'elle enseigne », a-t-il indiqué.

Pendant deux semaines, les échanges porteront sur 18 sous-thèmes qui seront présentés par les départements sectoriels concernés. À terme des travaux, des recommandations tangibles seront formulées par les participants et remises aux autorités de la transition et serviront de boussole pour la conduite gouvernementale.

Ibrahim Sanogo



Alliance des États du Sahel : Le serment des terres oubliées



Sous le soleil implacable du Sahel, une nouvelle page de l'histoire africaine s'écrit, rugueuse et incertaine. Le Mali, le Burkina Faso et le Niger, longtemps ballottés par les vents contraires de l'instabilité, de la violence et des ingérences extérieures, ont décidé de lier leur destin. De cette volonté est née l'Alliance des États du Sahel (AES), une entité politique et sécuritaire qui se veut autant un cri de survie qu'un acte de souveraineté.

Dans cette région meurtrie, où les frontières tracées à la règle ont souvent ignoré les peuples, l'alliance apparaît comme un serment : celui de ne plus affronter seuls le chaos. Attaques djihadistes, déplacements massifs de populations, pauvreté chronique, défiance envers les puissances étrangères... le Sahel cumule les fractures. L'AES n'est pas née dans le confort des salons diplomatiques, mais



dans l'urgence, presque dans la douleur.

Pour ses promoteurs, l'alliance est d'abord un bouclier. Mutualiser les moyens militaires, coordonner le renseignement, affirmer une solidarité face aux menaces communes : le discours est clair. Mais derrière la rhétorique sécuritaire se cache une ambition plus profonde, presque existentielle. Il s'agit de reprendre la main sur un destin longtemps confisqué, de rompre avec une dépendance jugée humiliante, de parler d'égal à égal au reste du monde.

Dans les rues de Bamako, Ouagadougou ou Niamey, l'AES suscite des espoirs brûlants et des craintes sourdes. Certains y voient enfin une réponse africaine à des problèmes africains. D'autres redoutent une alliance de régimes militaires qui, sous couvert de souveraineté, pourraient étouffer les aspirations démocratiques. Le Sahel, une fois encore, marche sur une ligne de crête.

L'alliance se présente aussi comme un acte de défi géopolitique. En se détournant de partenaires traditionnels et en revendiquant une liberté de choix stratégique, les États du Sahel bousculent l'ordre établi. Ce repositionnement dérange, interroge, parfois irrite. Mais il révèle surtout une fracture ancienne : celle entre les promesses internationales et la réalité vécue par les populations sahéliennes, trop souvent réduites à des chiffres dans des rapports d'experts.

Pourtant, l'AES ne pourra survivre à la seule force des discours. L'histoire du Sahel est jonchée d'initiatives avortées et d'alliances fragiles. Le défi est immense : transformer une union de circonstance en projet durable, capable d'apporter sécurité, développement et dignité. Sans cela, l'alliance risque de n'être qu'un symbole de plus, brillant un instant avant de se consumer.

Au cœur de cette aventure, il y a surtout des femmes et des hommes ordinaires. Des agriculteurs chassés de leurs terres, des enfants privés d'école, des familles qui vivent dans l'attente d'un lendemain plus sûr.Pour eux, l'AES n'est ni un slogan ni un communiqué officiel : c'est un espoir ténu, presque fragile, que la solidarité régionale puisse enfin l'emporter sur la fatalité. L'Alliance des États du Sahel est née dans la tourmente. Reste à savoir si elle saura transformer la colère et la fierté en avenir. Le Sahel, longtemps périphérie du monde, réclame aujourd'hui le droit de se tenir debout — et d'écrire lui-même son histoire.

Harber Touré

Gao : Le Gouverneur rappelle à l'ordre les nominations des autorités locales



Dans un contexte marqué par des dérives administratives dans la nomination des autorités locales, le Gouverneur de la région de Gao, le Général de Division Moussa Traoré, a pris une mesure forte en diffusant une note de rappel à l'ordre. Cette action vise à rétablir le respect des textes et des us et coutumes dans le processus de nomination, dans le but de préserver la cohésion sociale déjà fragilisée par le contexte sécuritaire actuel.

Une intervention décisive pour la cohésion sociale

Alors que le Mali traverse une phase cruciale de transition vers la restauration de l'autorité de l'État sur l'ensemble du territoire, la gestion de l'administration de proximité revêt un enjeu stratégique majeur. Dans une région comme Gao, durement touchée par une décennie de crise multidimensionnelle, le Gouverneur Moussa Traoré a pris une position ferme pour marquer un tournant décisif.

Un rappel à l'ordre institutionnel

À travers la note officielle N°2026-0009/GRG-CAB en date du 16 janvier 2026, le Gouverneur a dénoncé des pratiques opaques de nominations de chefs de villages, de fractions et de quartiers par certains préfets de la région. Ces agissements vont à l'encontre de l'ordonnance n°2024-019/PT-RM du 04 octobre 2024, modifiant la loi relative à la création et à l'administration des structures locales. Le Général Traoré a souligné l'impact négatif de ces no-



minations arbitraires sur la cohésion sociale et a appelé à mettre fin aux tensions inutiles qui en découlent.

L'exigence de présence sur le terrain

Le Gouverneur a insisté sur l'importance de la présence physique du Sous-préfet lors des consultations pour les nominations. Il a clairement indiqué que les concertations doivent être menées en personne et non à distance, mettant ainsi fin à la pratique de délégation des pouvoirs à des tiers.

Le cas emblématique du cercle de Gabero

Le cercle de Gabero a été cité en exemple pour illustrer les dérives constatées. Des cas de partialité ont été rapportés, notamment l'absence du Sous-préfet sur le terrain et la délégation de ses pouvoirs à des chefs de villages intérimaires. Des irrégularités telles que des critères politiques imposés pour devenir conseiller, des exclusions de clans et des immixtions directes ont été dénoncées et font actuellement l'objet de recours judiciaires.

Le Gouverneur Moussa Traoré a lancé un message fort pour rappeler l'importance du respect des procédures dans les nominations des autorités locales, soulignant que la stabilité sociale et la cohésion communautaire sont des éléments essentiels à la reconstruction d'une administration locale juste et équitable.La situation décrite met en lumière les défis auxquels le Mali est confronté, notamment en ce qui concerne la gouvernance et la gestion des affaires publiques. L'intervention du Gouverneur de Gao, qualifiée de réaction vigoureuse, semble être perçue positivement par les habitants de Gabero, qui ont exprimé leur mécontentement vis-à-vis de la gouvernance communale antérieure.

Le fait que les populations aient manifesté massivement en avril 2025 pour réclamer un changement après 16 ans de gestion jugée chaotique souligne l'importance de la gouvernance efficace et transparente pour répondre aux besoins et aux attentes des citoyens. En prenant des mesures pour rectifier la situation, le Gouverneur de Gao montre son engagement envers la vision du Président de la Transition, mettant en avant l'importance de l'État de droit et du respect des légitimités traditionnelles pour la stabilité et la reconstruction du Mali.

Cette réaction du Gouverneur peut être interprétée comme un signal fort en faveur de la Transition en cours dans le pays, soulignant la nécessité d'instaurer des pratiques gouvernementales responsables et équitables pour restaurer la confiance des citoyens et promouvoir la paix et le développement durable. En mettant l'accent sur la salubrité administrative, le Gouverneur de Gao semble s'inscrire dans une démarche de réforme et de consolidation des institutions pour garantir un meilleur avenir pour le Mali et ses habitants.

À lire en encadré la circulaire du Gouverneur de Gao

Fatou Sissoko

MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE
ET DE LA DECENTRALISATION
****
REGION DE GAO
******
CABINET DU GOUVERNEUR

REPUBLIQUE DU MALI
******
UN PEUPLE- UN BUT- UNE FOI

Gao, le 16 janvier 2026

N°2026 0009 /GRG-CAB

Le Gouverneur de la région de Gao

A

Messieurs les préfets des cercles de la Région

Objet : respect de la loi numero 06-023 du 28 juin 2006 et ses textes d'application

Il m'a été donné de constater que dans le cadre de l'application de l'ordonnance numero 2024-019/PT-RM du 04 octobre 2024 portant modification de la loi 06-023 du 28 juin 2006, relative à la création et à l'administration des villages, fractions et quartiers, certains préfets procèderaient à des nominations des chefs de villages, fractions et quartiers et ou des conseillers en violation de toutes les procédures en la matière ;créant ainsi une tension dans les villages ,fractions et quartiers, toute chose compromettant le vivre ensemble et la cohésion sociale déjà fragile dans la région.

Au regard de ce qui précède, je vous invite au respect strict des textes notamment au niveau des consultations qui relèvent du Sous-préfet qui a l'obligation de se rendre personnellement dans le village, la fraction et le village et non de mandater quelqu'un. je vous rappelle que le chef de village de fraction et du quartier est nommé suivant les us et coutumes et non en termes de majorité comme il ressort dans certaines de vos décisions.

Je vous invite au respect strict des termes de cette lettre qui vaut instruction à laquelle j'attache un prix élevé et sa violation expose les auteurs à des sanctions prévues en la matière.

Ampliations

MATD.....1P/CR

ARCHIVES/CHRONO.....2/3

Le Gouverneur

Général de Division Moussa TRAORE

Officier de l'Ordre National

Nekapro

Scannez ici pour accéder au site web

SERVICE DE CORRECTION

L'écriture parfaite commence ici !



Si avoir un bon texte bien structuré est important, l'utilisation d'un site web de service de correction peut vous apporter des avantages supplémentaires en termes de qualité, de praticité et d'efficacité dans la gestion de vos contenus écrits.

- Rédaction
- Amélioration de style
- Correction
- Traduction

CONTACT

+223 74-44-27-44

@nekapro

www.nekapro.com

Kalaban Coura Rue 202 Porte 149

Premier essai gratuit

Mali : Quand la délinquance s'enracine et fait vaciller la société



Dans les ruelles animées de Bamako comme dans les villages isolés du centre et du nord, un spectre silencieux plane : celui de la délinquance qui gagne du terrain, alimentée par l'insécurité, la pauvreté et l'affaiblissement des institutions. Au-delà des faits divers, c'est l'ensemble du tissu social malien qui est aujourd'hui ébranlé. Dans plusieurs quartiers de Bamako, les forces de l'ordre multiplient les opérations pour conjurer la spirale de violence : récemment, des interpellations de délinquants ont permis de saisir des armes automatiques, des motos volées et des produits stupéfiants, témoignant de la diversité des actes criminels qui ensanglantent la capitale.

Cette criminalité urbaine se manifeste par des braquages à main armée, des vols ou encore des bandes juvéniles semant la peur dans certains quartiers populaires, comme l'a rapporté un événement violent survenu dans la Commune IV de Bamako.

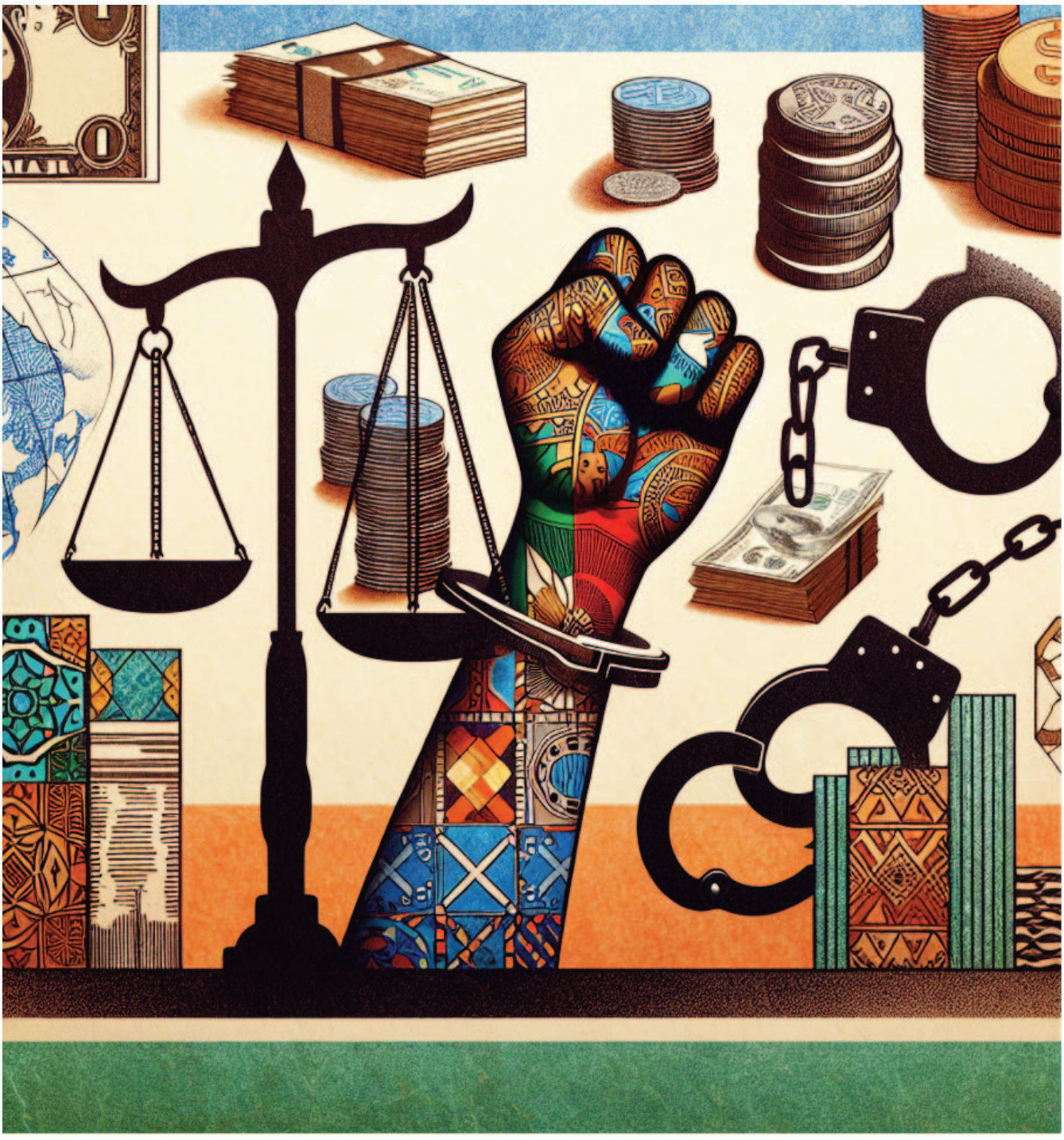
Mais la délinquance au Mali ne se limite pas aux seuls actes de rue : la délinquance économique et financière, qui englobe la corruption, l'enrichissement illicite et la fraude, mine la confiance dans les institutions publiques. Dans ce domaine, l'État a tenté d'adopter de nouveaux outils pour renforcer la lutte et gérer les biens saisis, notamment via des réformes du Code pénal et des mécanismes de confiscation.

Parallèlement, les réseaux de trafic de migrants et d'escroquerie à l'emploi, qui attirent des centaines de personnes par de fausses promesses, illustrent la dimension transnationale de certains fléaux criminels.

Ces formes de délinquance ne peuvent être dissociées du contexte plus large d'insécurité et de violence qui prévaut dans le pays. Les attaques répétées de groupes armés jihadistes dans le centre et le nord créent un climat où les forces de l'ordre sont souvent débordées, fragilisant davantage l'autorité de l'État et créant des zones de non-droit.

Cet environnement de violence et d'impunité a aussi des répercussions sur le système judiciaire et pénitentiaire : la Maison centrale d'arrêt de Bamako continue d'être surpeuplée, avec des conditions de détention difficiles pour des milliers de détenus, reflet des lacunes du système pénal face à un afflux croissant de cas. Pour les citoyens, la lutte contre la délinquance est avant tout une question de sécurité quotidienne et de dignité. Familles, commerçants et jeunes expriment une même demande : une présence policière renforcée, une justice plus efficace et une stratégie globale qui s'attaque à la fois aux causes socio-économiques de la délinquance et à ses manifestations les plus brutales. Alors que le Mali continue de naviguer entre instabilité politique, défis sécuritaires et aspirations citoyennes, la lutte contre la délinquance demeure un enjeu crucial pour l'avenir du pays - un combat qui requiert non seulement des interventions policières, mais aussi une action sociale, éducative et institutionnelle profonde.

Harber Touré



Les étoiles éclairent la coopération sino-algérienne, mutualisme et gagnant-gagnant : Lancement réussi par la Chine du satellite de télédétection Algérie-3B



A 12h01 (heure de Beijing) le 31 janvier 2026, sous un ciel dégagé au Centre de lancement de satellites de Jiuquan, la fusée Longue Marche-2C, transportant le satellite de télédétection Algérie-3B, a été lancée avec succès. Peu après, le satellite a atteint sa trajectoire prévue, marquant la réussite complète de la mission de lancement.

En réalité, 16 jours plus tôt, à 12h01 le 15 janvier, une fusée du même modèle avait déjà placé avec succès le satellite de télédétection Algérie-3A sur sa trajectoire. Aujourd'hui, la constellation formée par les satellites 3A et 3B a mis en place un système d'observation par télédétection à haute précision couvrant l'ensemble du territoire algérien, injectant une dynamique puissante au développement de ce pays d'Afrique du Nord.

Après le lancement, les dirigeants des deux pays ont échangé des messages de félicitations. Le président chinois Xi Jinping a indiqué que ce projet, après le satellite de communication Algérie-1, constituait une nouvelle coopération fructueuse entre la Chine et l'Algérie dans le domaine de l'aérospatial, et une manifestation importante du partenariat stratégique global qui lie les deux pays.

En effet, en remontant le parcours de la coopération aérospatiale sino-algérienne, on constate que la graine de l'amitié a été semée dans l'espace dès 2017. Le 11 décembre de cette année-là, le satellite de communication Algérie-1, développé par la Chine pour l'Algérie, a été lancé avec succès. Il a complètement transformé la situation du réseau de communication algérien, couvrant l'ensemble de son territoire et les régions voisines, jouant un rôle clé dans les domaines de la radiodiffusion et de la télévision, des communications d'urgence, de l'enseignement à distance, etc.. Il permet aux populations de la périphérie du Sa-

hara de bénéficier de services d'information pratiques.

Les satellites de télédétection Algérie-3A et 3B lancés récemment seront principalement utilisés pour l'aménagement du territoire et la prévention et atténuation des catastrophes. Avec une résolution panchromatique de 0,5 mètre, atteignant le niveau international avancé, ils revêtent une signification profonde pour l'Algérie, un pays de vaste étendue dont plus des quatre cinquièmes du territoire sont couverts par le désert.

Si l'on devait définir les caractéristiques de la coopération sino-algérienne dans le domaine de l'aérospatial jusqu'à présent, il s'agit du principe constant de «soutien mutuel, égalité et mutualisme». Dès juillet 2023, la China Great Wall Industry Corporation, filiale du China Aerospace Science and Technology Corporation (CASC), en tant que maître d'œuvre, a signé un contrat avec l'Agence spatiale algérienne, s'engageant à livrer en orbite deux satellites optiques de télédétection, ainsi qu'à fournir un système terrestre complet, une formation technique, etc. — Il ne s'agit pas d'une simple «exportation de satellites», mais d'une capacité d'autonomie profonde, symbolisée par l'expression chinoise «enseigner à un homme à pêcher».

La partie chinoise a non seulement aidé l'Algérie à construire la station de réception terrestre d'Alger, mais aussi formé la première génération d'ingénieurs algériens en télédétection capables d'effectuer indépendamment la planification des missions satellitaires, la réception et le traitement des données. Cela a permis à l'Algérie de réaliser une transition véritable de «l'achat de satellites» à «l'utilisation des satellites et la maîtrise des technologies», brisant le blocus et les contraintes imposés par l'Occident sur les technologies de télédétection à haute résolution.

La présente mission de lancement suit le même principe: aucune condition politique n'a été imposée. La partie chinoise respecte les besoins de développement de l'Algérie, l'aide à développer des capacités aérospatiales autonomes et à parvenir à une maîtrise indépendante des technologies aérospatiales.

Dans le cadre du 15e Plan quinquennal (2026-2030), la Chine inscrit pour la première fois l'objectif de «devenir une puissance aérospatiale» dans un plan quinquennal. Cependant, cette ambition n'est pas axée sur la monopolisation et l'exclusivité. Au contraire, le plan souligne le principe de «coopération ouverte et gagnant-gagnant». L'Agence spatiale chinoise et le Bureau de l'Ingénierie spatiale habitée chinois ont également clairement indiqué qu'ils souhaitaient promouvoir la coopération internationale dans des domaines tels que la station scientifique lunaire et l'exploration de l'espace lointain, partager les ressources de la Station spatiale Tiangong et créer une plateforme pratique de la communauté de destin pour l'humanité dans l'espace.

En tant qu'exemple typique de la vision de coopération aérospatiale, la mission de lancement du satellite de télédétection Algérie-3B est le 629e vol de la série de fusées Longue Marche. Elle témoigne de la maturité et de la stabilité des technologies aérospatiales chinoises, et ouvre une nouvelle voie pour permettre aux pays en développement de réaliser leurs rêves aérospatiaux grâce à une coopération équitable.

Zhao Zhijin
Source: cgtn.com



Infrastructures, e-commerce, talents : La Chine au cœur de la transformation numérique africaine



La transformation numérique figure parmi les objectifs majeurs de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, qui ambitionne de bâtir une Afrique intégrée, prospère et connectée. Ces dernières années, dans le cadre de la construction conjointe de haute qualité de l'initiative chinoise « La Ceinture et la Route » et du Forum sur la coopération sino-africaine (FOCAC), la coopération entre la Chine et l'Afrique dans le domaine de l'économie numérique n'a cessé de gagner en profondeur et en ampleur. Infrastructures numériques, commerce électronique, formation de talents : la Chine s'impose comme un partenaire clé dans la réduction de la fracture numérique sur le continent.

À Gaborone, capitale du Botswana, cette coopération prend une forme concrète avec la mise en service du Centre de données numériques Delta du Botswana (DDDC), premier centre de données national du pays. Construit par la société China Jiangxi International Economic and Technical Cooperation Co., Ltd., le projet a démarré en mars 2021 et a été officiellement remis au gouvernement botswanais en juin 2024. Dotée d'équipements de pointe – serveurs hautes performances, systèmes de stockage de grande capacité et réseaux à haut débit –, l'infrastructure répond aux besoins croissants de stockage, de traitement et de transmission de données du gouvernement et des acteurs économiques.

Pour Keabetswe Segole, PDG de Botswana Fibre Networks (BoFiNet), opérateur du centre, cette réalisation marque un tournant décisif. Avant la construction du centre, de nombreuses données gouvernementales et commerciales du Botswana étaient hébergées à l'étranger, avec des coûts élevés et une faible efficacité de transmission. Désormais, les internautes botswanais bénéficient d'un accès plus rapide, plus fiable et moins coûteux aux services numériques, renforçant ainsi l'écosystème local des technologies de l'information et de la communication.

Au Kenya, la coopération sino-africaine s'illustre dans le secteur dynamique du commerce électronique. À la périphérie de Nairobi, dans l'entrepôt de Kilimall, première entreprise chinoise à s'être implantée durablement dans le e-commerce africain, l'activité bat son plein. Présente depuis plus de dix ans en Afrique, la plateforme opère aujourd'hui au Kenya, en Tanzanie, en Ouganda et dans d'autres pays. Elle regroupe plus de 8 000 vendeurs, 12 000 boutiques, et s'appuie sur un réseau de 1 500 points de retrait communautaires. Les téléchargements de son application mobile progressent à un rythme annuel de 50 %.

Kilimall a également développé un système

de paiement en ligne indépendant, offrant aux consommateurs des solutions de paiement sûres et diversifiées. Pour des entrepreneurs locaux comme Alex Kariuki, vendeur de meubles à Nairobi, cette innovation a été déterminante. Longtemps freiné par les coûts de transport élevés et le paiement à la livraison dominant sur les plateformes locales, il a vu ses ventes augmenter significativement depuis son intégration à Kilimall, écoulant désormais entre 300 et 400 produits par mois.

La coopération sino-africaine s'étend également à la formation des talents numériques, un pilier essentiel de la transformation durable. Au Rwanda, les Ateliers Luban jouent un rôle clé dans le renforcement des compétences locales. De jeunes étudiants, comme Justin Igiraneza, bénéficient de formations combinant enseignement théorique et stages pratiques en Chine, notamment dans le domaine du commerce électronique. Ces programmes permettent aux bénéficiaires de revenir dans leur pays avec des compétences concrètes en gestion de plateformes numériques, analyse de données, logistique, production de contenus et diffusion en ligne.

Selon Gert Grobler, ancien diplomate sud-africain et professeur honoraire à l'Université normale du Zhejiang, l'impact de cette coopération est considérable. De la construction de la plus grande usine de câbles optiques



d'Afrique à la modernisation de près de 150 000 kilomètres de réseaux de communication, les services numériques soutenus par la Chine couvrent aujourd'hui environ 700 millions d'utilisateurs sur le continent.

De la mise en place de centres de données nationaux à l'essor du commerce électronique et à la formation de talents, la Chine contribue activement à bâtir les fondations numériques de l'Afrique. Une dynamique qui insuffle une nouvelle énergie à la transformation numérique du continent et rapproche un peu plus l'Afrique des ambitions portées par l'Agenda 2063.

Yacouba Ongoiba



Coupe d'Afrique Militaire de Football : Le Mali pressenti pour accueillir la prochaine édition



Le Général de division Maikanu Abdoulahi, Président de l'Organisation du Sport Militaire en Afrique (OSMA), a poursuivi sa visite d'amitié et de travail au Mali lors d'une seconde journée riche en activités significatives. Cette journée a débuté par une visite au Musée des Armées, où le Général Abdoulahi a pu découvrir le riche patrimoine culturel et historique du Mali, notamment le véhicule personnel de l'ancien Président Modibo Keïta, datant de 1964 et encore en état de fonctionnement.

Dans l'après-midi, le Président de l'OSMA s'est rendu à l'État-Major Général des Armées (EMGA), où il a été accueilli par le Chef d'État-Major Général des Armées, le Général de division Oumar Diarra, ainsi que les membres de son cabinet. Lors de cette rencontre, le Géné-

ral Abdoulahi a exprimé son désir de voir le Mali accueillir la prochaine édition de la Coupe d'Afrique Militaire de Football, et a sollicité le soutien des autorités militaires maliennes pour la concrétisation de ce projet.

Par la suite, le Président de l'OSMA a été reçu en audience par le Ministre de la Défense et des Anciens Combattants, le Général de Corps d'Armée Sadio Camara, en présence de plusieurs personnalités militaires de haut rang. Le Général Abdoulahi a exprimé sa gratitude pour l'accueil chaleureux reçu et a réitéré son souhait de voir le Mali organiser la prochaine Coupe d'Afrique Militaire de Football, mettant en avant l'hospitalité et le sens de l'accueil du peuple malien.

En réponse, le Ministre de la Défense et des Anciens Combattants a remercié le Président de l'OSMA pour sa visite et a pris note de sa proposition avec intérêt. Les différentes réunions se sont conclues par des échanges de cadeaux et des séances de photos de famille à l'État-Major Général des Armées et au Ministère de la Défense et des Anciens Combattants.

Cette deuxième journée de la visite du Général de division Maikanu Abdoulahi au Mali a été marquée par des échanges fructueux et des discussions constructives visant à renforcer la coopération sportive et militaire entre l'OSMA et le Mali.

Fatou Sissoko



HOROSCOPE

Bélier (21 mars - 19 avril)

Vous vous sentez en plus profonde harmonie avec votre entourage. De bonnes nouvelles de surcroît viennent à vous. Votre organisme a besoin de se ressourcer, il serait bon de vous octroyer une sortie en plein air.
Vous n'aurez qu'une préoccupation aujourd'hui : prendre soin de vous. Aussi bien physiquement que moralement. Votre bonne résolution fonctionnera bien, vous serez tout à fait satisfait de ce changement d'état d'esprit. Alors faites en sorte que ce soit durable.

Taureau (20 avril- 19 mai)

Vous allez faire tourner à votre avantage des situations que vous allez croiser sur votre route. Vos moments de surchauffe vous laissent à plat. Admettez que vous manquez d'objectivité pour ce qui est d'évaluer vos énergies.
Si quelques discordes polluaient l'atmosphère, vous pouvez compter sur votre caractère doux et tempéré pour aplanir la situation et faire régner de nouveau l'harmonie. En effet, vous êtes disposé à faire des compromis intelligents pour retrouver la bonne entente.

Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Votre instinct ne vous trompe pas, il y a des déplacements favorables en perspective, vous serez soutenu. Un ras-le-bol de la vie extérieure, un besoin de nature au sens large se fait sentir, n'y résistez pas, vous ne vous en porterez que mieux. Aujourd'hui, vous créerez autour de vous une atmosphère conviviale qui sera fortement appréciée. Vous avez décidé de partager votre bonne humeur avec vos proches, en voilà une bonne nouvelle ! La journée est donc idéale pour lancer les invitations !

Cancer (21 juin - 21 juillet)

Votre action devra gagner en persévérance, sachez attendre jusqu'au bout, avec obstination, sans juger les autres. Vous avez besoin de sortir des sentiers battus, cela vous redonnera l'énergie qui vous fait défaut.
Aujourd'hui, vous allez briller dans l'art de ménager la chèvre et le chou. En effet, vous allez rester neutre et garder votre calme face aux intérêts divergents. Votre zen attitude va s'avérer payante !

Lion (22 juillet - 23 août)

Vous vivez des moments magiques et spéciaux. Vous avez la sensibilité et l'intuition à fleur de peau et la chance qui, jusqu'à présent, vous tournait le dos, vous accompagne maintenant sur un chemin plus confortable et plus prometteur.
L'ambiance devient meilleure à la maison. Cela vous donnera envie de faire des projets pour la journée. À partir du moment où vous ressentez les membres de la famille heureux vous êtes ravi. Cela apporte une atmosphère positive.

Vierge (23 août 23 septmbre)

Vous devrez faire des déplacements sans pouvoir les remettre. Les dialogues sont constructifs ! Surveillez votre capital bien-être, vous avez un peu trop tiré sur la corde, une séance de relaxation arriverait au bon moment pour rétablir votre équilibre.
Une hésitation risque de vous faire perdre votre temps, n'oubliez pas qu'il vous est compté, il vaut mieux y penser la semaine prochaine. Par ailleurs, vos attentes amicales trouveront satisfaction.

Balance (23 septmbre - 22 octobre)

Le téléphone risque de sonner souvent, les contacts vont bon train... N'hésitez pas à négocier et à rentrer dans le détail au cas par cas. Des accès de stress sont en vue, tempérez-vous et suivez le fil de vos priorités.
Vous ne manquez pas de délicatesse et d'imagination pour raviver la flamme de votre couple. Entre amis, vous vous montrez particulièrement à l'écoute et disponible pour rendre service. Au travail, votre diplomatie et votre bonne humeur sont nettement appréciées.

Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vous avez d'importants objectifs personnels et professionnels en vue et vous étudiez méticuleusement la meilleure façon de les atteindre. N'hésitez pas à prendre conseil ou à vous faire aider par les bonnes volontés qui vous entourent.
Vous avez mille idées à la seconde et vous voulez partager les informations que votre cerveau en ébullition reçoit non-stop. Peut-être serez-vous tenté de reprendre des études ou de débuter une formation susceptible d'enrichir vos connaissances et d'optimiser votre savoir-faire.

Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Méfiez-vous d'un excès de confiance même si, pour le moment, le ciel vous promet tous les succès. Vos espoirs pourraient bien se réaliser mais si vous pensez que tout est acquis d'avance, vous risquez de déchanter !
Cette journée est idéale pour terminer des affaires légales, des dossiers qui datent, des contentieux. Des alliances amicales deviennent possibles. Creusez vos dialogues, c'est de cette façon que vous apercevrez cette possibilité.

Capricorne (21 décembre -20 janvier)

Vous êtes plus profond que d'ordinaire, c'est le moment de parler des choses sérieuses qui vous sont essentielles. Vous avez besoin de mouvement et de vous mettre davantage à l'écoute de votre corps et de son rythme naturel.
Vous allez être bien inspiré d'agir aujourd'hui à travers un entourage trop volubile, c'est vous qui calmez les choses. Vous allez instinctivement vous tourner vers des personnes pacifiques. Il y a de nouvelles rencontres en vue !

Verseau (20 janvier - 19 février)

Des divertissements agréables sont au rendez-vous. Si des amis vous sortent de vos habitudes, laissez-vous faire ! Vous voici d'attaque pour vous consacrer à des activités récréatives. La forme est présente et votre moral est au top. Profitez-en !
Vous échangez, vous participez à des réunions ou vous prenez des décisions importantes. Votre image publique et vos objectifs pour l'avenir sont votre priorité en ce moment et vous voulez savoir si l'on reconnaît votre véritable valeur.

Poisson (19 février - 21 mars)

Vous ne manquerez pas de punch et d'élan aujourd'hui, cela vous rend fébrile et presque susceptible. Des tensions sont à prévoir, cela vide vos batteries nerveuses, ressourcez-vous au contact de l'eau pour chasser le stress.
Vous avez envie de sortir, de bouger, de parler, d'échanger mais il vous semble ne rencontrer que peu de succès personnel, tout le monde court à ses petites affaires et vous vous sentez un peu exclu d'une agitation qui, pourtant, vous plaisait.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



Pour tous **renseignements**, **abonnements**, **reportages**, **publicités**, **annonces** ...
n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23

Journal Malikilé | +223 70 44 22 23 | ampikile@gmail.com | www.malikile.com